Pêche maritime

capture et débarquement

En 2023, avec 473 000 tonnes de produits de la mer pêchés, la France se situe à la deuxième place de l'Union européenne (UE). Les bateaux français réalisent 14,0 % des captures de l'Union européenne et 0,6 % des captures mondiales, loin derrière la Chine (15,5 %).

En 2024, les navires français ont pêché 477 000 tonnes de produits de la mer pour en débarquer 418 000 tonnes. La quantité débarquée est moins élevée du fait de la préparation réalisée sur le bateau (éviscération, étêtage, filetage...). Les captures sont quasi stables entre 2023 et 2024 (+ 1 %), après une baisse entre 2022 et 2023 ; elles restent néanmoins plus élevées qu'en 2020, année où elles avaient été particulièrement faibles (461 000 t) avec des captures moins importantes en mer d'Irlande (coquilles Saint-Jacques, algues) et dans l'Océan Indien (thons).

Les navires français pêchent en Atlantique Nord-Est (71 % des captures des navires français en 2024), dans l'océan Indien (15 %), en Atlantique Centre et Sud (11 %) et en Méditerranée (3 %). Ils débarquent en France (62 %), dans le reste de l'UE (17 %), aux Seychelles (13 %) et dans le reste de l'Afrique (6 %).

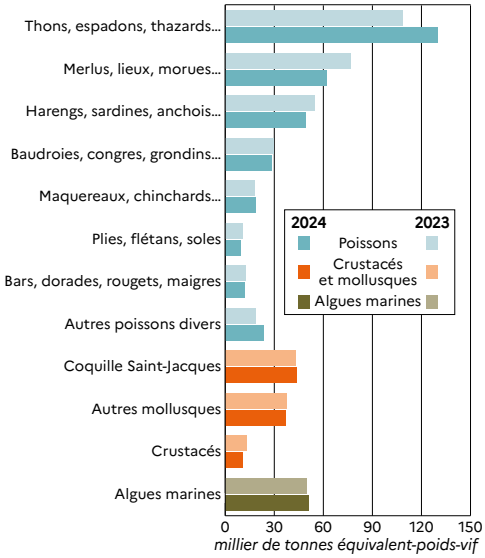
Plus de 320 espèces différentes sont pêchées mais les 12 principales représentent 70 % du total des débarquements : thon listao et albacore, laminaire digitée (algue brune), merlu européen, coquille Saint-Jacques, sardine, hareng de l'Atlantique, baudroie, maquereau et merlan bleu.

Pêche maritime (captures) dans le monde[1]

	Pêche maritime[2]		
	2010	2020	2023
	millier de tonnes équivalent-poids-vif		
Monde	77 353	78 784	79 048
dont Chine	13 099	11 890	12 224
Indonésie	5 046	6 430	7 217
USA	4 293	4 234	4 136
Inde	3 272	3 709	4 094
Vietnam	2 067	3 273	3 294
Norvège	2 838	2 205	2 356
Chili	3 048	2 162	2 115
Islande	1 081	1 020	1 297
UE à 27	4 733	3 815	3 373
dont Espagne	972	800	763
France	440	461	473
Danemark	828	732	495
Pays-Bas	433	306	267

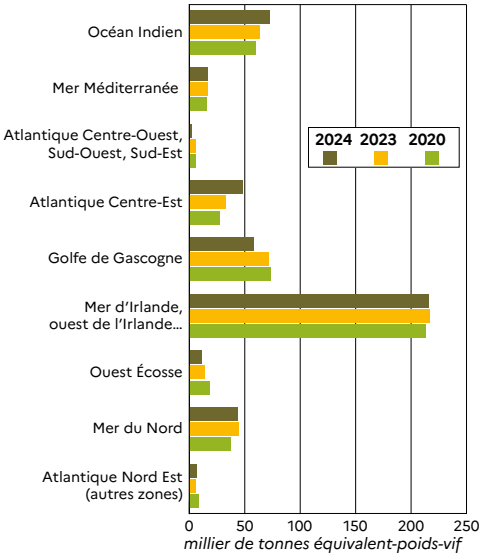
1. Toutes les zones de pêche, hors eaux continentales.
2. Y compris les algues.
Sources : Eurostat (pays de l'UE), FAO (autres pays)

Espèces dominantes capturées par les navires français



Source : Agreste - DGAMPA

Principales captures des navires français par zone



Source : Agreste - DGAMPA

Pêche maritime

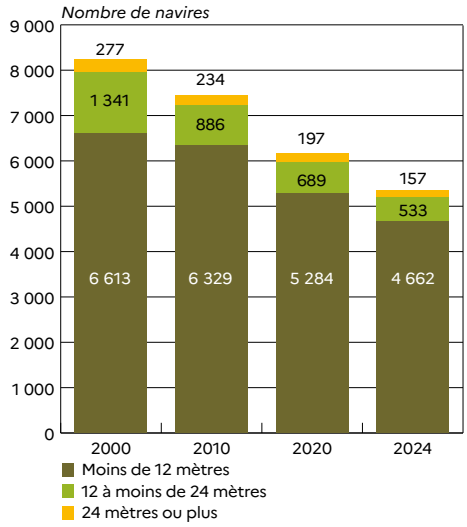
flotte et emplois marins

Depuis la mise en place de la politique commune de la pêche en 1983, l'Union européenne (UE) a adopté des politiques pour contenir la capacité de sa flottille de pêche, dans un objectif de gestion durable des ressources halieutiques. Depuis 2000, la flotte française a diminué de 35 %, pour atteindre 5 352 navires en 2024.

La flotte française représente 8 % de la flotte de l'Union européenne et 16 % de sa puissance. Avec 812 250 kW, elle se place en deuxième position parmi les pays de l'UE, entre l'Italie et l'Espagne. La flotte française est composée majoritairement de bateaux de moins de 12 mètres (4 662, soit 87 %).

En 2023, les navires de pêche français emploient 11 600 personnes pour une charge de travail équivalente à 6 670 équivalent-temps-plein. Le nombre de marins est en baisse de 16 % par rapport à 2013. Cette diminution est encore plus marquée dans les DOM (- 26 %). La métropole emploie près de 75 % des marins. Plus de 80 % d'entre eux travaillent dans la zone de l'Atlantique Nord-Est, et 15 % en Méditerranée. La Guadeloupe et la Martinique représentent respectivement 7 % et 8 % de la totalité de l'emploi marin.

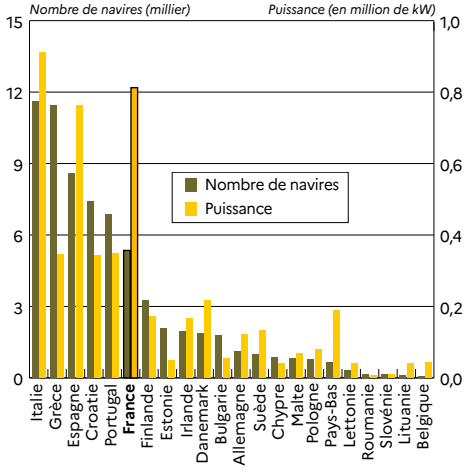
Flotte française de pêche maritime



	2000	2010	2020	2024
		nombre		
Total navires	8 231	7 449	6 170	5 352
Moins de 12 mètres	6 613	6 329	5 284	4 662
12 à moins de 24 mètres	1 341	886	689	533
24 à moins de 40 mètres	214	184	155	129
40 mètres ou plus	63	50	42	28
		millier de kW		
Puissance totale	1 115	1 035	955	812

Source : Agreste - Data Collection Framework

Flotte européenne en 2024



Note : UE à 27.
Source : Agreste - Data Collection Framework

Emplois[1] de marins pêcheurs

	2013	2023
	nombre	
Zone maritime		
Golfe de Gascogne, Mers ibériques	3 174	2 692
Mers celtiques, Ouest Écosse, Islande	2 725	2 521
Mer du Nord, Manche Est	1 959	1 725
Méditerranée	2 068	1 697
Total métropole	9 926	8 635
Guadeloupe	1 212	803
Martinique	1 523	889
Guyane	362	350
La Réunion - Mayotte	345	517
Total DOM	3 442	2 559
Eaux internationales uniquement	413	410
Total France	13 781	11 604

1. Effectif annuel moyen embarqué sur les navires français.
Source : Agreste - Data Collection Framework

Pêche maritime

résultats économiques

En 2023, les performances économiques de la flotte française se détériorent. La valeur des débarquements baisse de 12 % par rapport à 2022, après deux années d'augmentation de 9 % et 6 % en 2021 et 2022, et retrouve un niveau proche de 2020, année de la pandémie de Covid-19.

Le chiffre d'affaires, estimé à 1,4 milliard d'euros, se compose principalement de la valeur des débarquements (93 %). En termes de chiffre d'affaires, la France se situe au deuxième rang européen derrière l'Espagne (2,0 milliards d'euros) et devant l'Italie (0,7 milliard d'euros). Après plusieurs années d'augmentation, les subventions directes au revenu se stabilisent par rapport à 2022 (elles avaient plus que triplé en 2020 par rapport à 2019). En 2023, ces niveaux élevés de subventions s'expliquent notamment par la mise en œuvre du dispositif d'arrêt temporaire aidé pour la sole et par les remises sur les achats de carburant face à l'augmentation du prix de l'énergie.

Les charges (ensemble des coûts hors coût d'amortissement) s'élèvent à 1,2 milliard d'euros en 2023, dont 42 % pour les salaires, premier poste de dépense, et 19 % pour le carburant. Les coûts du carburant représentent 16 % du chiffre d'affaires en 2023 (- 1 point par rapport à 2022). Après une nette décroissance entre 2014 et 2016 puis une augmentation régulière entre 2016 et 2019, cette part du coût de l'énergie s'est réduite en 2020, dans le contexte de l'épidémie de Covid-19. Elle a augmenté à nouveau en 2021 (+ 2 points) et surtout en 2022 (+ 5 points), sous l'effet de la hausse des prix, revenant ainsi à un niveau comparable à celui de 2014.

La valeur ajoutée brute, la marge brute et le bénéfice net en 2023 sont estimés respectivement à 650 millions d'euros, 135 millions d'euros et - 57 millions d'euros (déficit net). La valeur ajoutée et la marge brute diminuent par rapport à 2022 (de respectivement 13 % et 22 %) et le déficit net se creuse de 56 %, proche de son niveau de 2021.

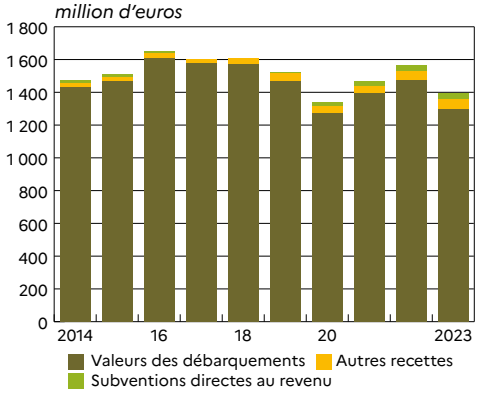
Union européenne : chiffre d'affaires des principaux producteurs

	2020	2022	2023
	million d'euros		
Espagne	1 892	2 203	1 973
France	1 337	1 565	1 396
Italie	808	821	688
Danemark	541	435	461
Portugal	413	471	427
Irlande	374	353	394
Pays-Bas	413	427	308
Grèce	438	307	297
Allemagne	153	218	207
Croatie	112	130	143

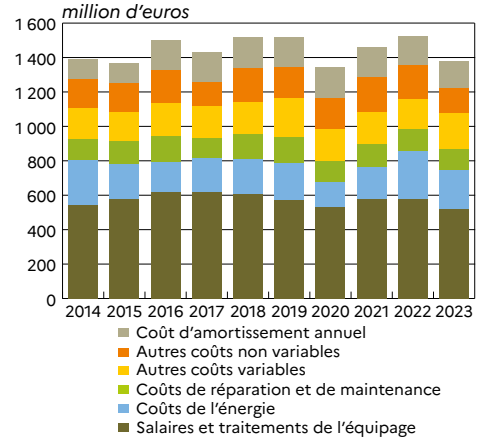
Champ : France hors Mayotte et hors moins de 12 mètres pour La Réunion.
Source : Agreste - Data Collection Framework

Résultats de la pêche maritime française

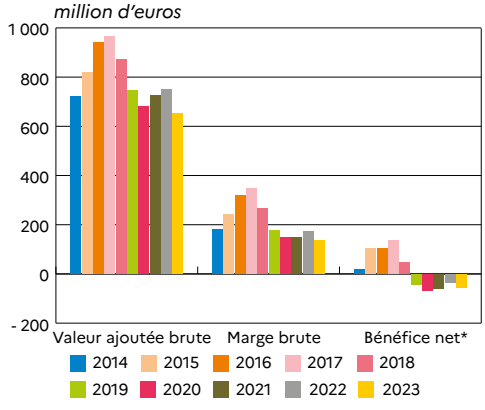
• **Chiffre d'affaires**



• **Répartition des coûts opérationnels**



• **Valeur ajoutée, marge, bénéfice**



* Le bénéfice net est la différence entre le chiffre d'affaires (hors subventions directes au revenu) et l'ensemble des coûts, y compris les amortissements et le coût d'opportunité du capital, estimé par convention en appliquant un taux d'intérêt de 3,5 % à la valeur du capital.
Champ : France hors Mayotte et hors moins de 12 mètres pour La Réunion.
Source : Agreste - Data Collection Framework